

PRIGONRIEUX



LETTRE D'INFORMATION N°8 - 25/01/2021

Nous vous adressons tous nos meilleurs voeux pour cette nouvelle année 2021, et espérons que malgré les conditions sanitaires, vous avez pu passer de belles fêtes de fin d'année.

ACTUALITÉS

Conseils municipaux des 19 novembre et 17 décembre 2020

- Poursuite des travaux d'effacement du réseau de télécommunication au lieu-dit "Cante Lauvette"
- Création d'une Commission Territoriale du Bassin Versant Eyraud-Gouyne.
Lionel WAVRANT a été désigné en qualité de délégué
- Une subvention exceptionnelle a été attribuée au Prigonrieux Football Club (5000€) et au Rugby Club Prigontin (2500€)
- Implantation d'un abribus route de Lanxade

Retrouvez les autres points abordés sur le site de la ville www.ville-prigonrieux.fr, rubrique Conseil Municipal - Comptes-rendus

Nouveau Service Communication

La nouvelle dynamique communale se poursuit avec l'arrivée début janvier d'un nouvel agent chargé de communication.

C'est toute la stratégie de communication de la Ville qui est repensée afin de valoriser nos actions municipales et associatives : promotion de la Commune, attirer la population et les entreprises, présence digitale et présence en ligne, campagnes d'affichage et soutien aux associations et aux commerçants.

Le logo et la charte graphique seront revus, le site internet sera repensé et modernisé afin de s'adapter et évoluer selon les besoins des usagers et de la société. La communication sera développée via les réseaux sociaux.

Une plaquette promotionnelle de Prigonrieux verra également le jour, permettant ainsi de valoriser la Commune auprès de professionnels et particuliers souhaitant s'y installer.

Informations COVID-19



#COVID19 #Vaccination

Centre de vaccination
BERGERAC

Prise de rendez-vous
du lundi au vendredi de 9h à 16h30
Plateforme : <https://www.keldoc.com/>
☎ 05 53 63 89 99

personnes de plus de 75 ans hors EHPAD
ou personnes à risques

#COVID19

**Le couvre-feu
est avancé
à 18h00**

en France métropolitaine
à partir du samedi 16
janvier.



La Mairie adapte
donc ses horaires de
manière temporaire :

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h30
13h30 - 17h30

Distribution de plants par les jeunes du CMEJ

Le dimanche 20 décembre les nouveaux élus du Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes ont distribué sur le marché de Noël des plants produits à la Serre Pédagogique.

Le Chlorophytum chevelu, aussi appelé plante-araignée, est une plante d'intérieur gracieuse, dont le feuillage panaché de blanc forme de longs rubans souples. Très résistante et peu exigeante, elle conviendra parfaitement à tous ceux qui n'ont guère la main verte !

Une distribution qui a fait des heureux et permis de récolter des fonds pour les écoles.



Reprise des travaux de la Vélo Route Voie Verte (VRVV)



La Vélo Route Voie Verte de la Vallée de la Dordogne V91 est un projet touristique interdépartemental qui s'étend sur 275 km. Elle démarre à Lacave (46) pour finir à l'estuaire de la Gironde.

À ce jour, les communes de Mouleydier, Creysse et Bergerac sont reliées par la voie verte. Les deux kilomètres de chemin rural prigontin entre la rocade ouest et l'allée du Cinquet ont été aménagés entre 2018 et 2019. La CAB prévoit de réaliser les travaux de la connexion de Bergerac au tronçon existant en 2021.

A Prigonrieux, la poursuite des travaux est engagée dès aujourd'hui entre le Parcours de Santé, l'allée du Cinquet et l'impasse de la Cale pour ensuite rejoindre Gardonne et le Fleix.

La première Réunion de Quartier, prévue au mois d'avril, permettra notamment aux riverains de la Vélo Route Voie Verte de prendre connaissance du projet et de s'exprimer.



Surveillance des ruisseaux

La surveillance des ruisseaux, et notamment de la Gouyne, se poursuit avec le service de Gestion des Milieux Aquatiques de Prévention des Inondations (GEMAPI). Grâce aux importants travaux effectués, aucune inondation n'a été déplorée lors des dernières pluies.

La Commission Communale Environnement travaille activement à la cartographie de tous les cours d'eau et fossés de la Commune.



Nous rappelons à chaque propriétaire des abords d'un cours d'eau qu'il doit en assurer l'entretien régulier. Le Guide du Riverain peut être consulté sur le site de la Ville.

Marché hebdomadaire

De nouveaux commerçants ont pu se faire connaître lors du marché de Noël : une épicerie mobile bio "La Plouquette", un fromager "Le Goût de Gijou" présent tous les 15 jours, et un vendeur de rhums arrangés martiniquais "ApéroKreol".

Le Prigon'Bus circule toujours les dimanches matins pour venir vous chercher et vous déposer au centre-ville. Pensez à réserver au 05 53 61 55 55 avant le vendredi midi.

A partir du 31 janvier inclus, le marché sera temporairement délocalisé derrière l'Espace Socio-Culturel, en raison des travaux sur la place.

L'INTERVIEW

Les nouveaux projets à caractère social à Prignonrieux

ELUE INTERVIEWÉE : MARTINE BORDERIE

Rappelez-nous ce qu'est l'Hôtel d'Entreprises ?

"L'Hôtel d'Entreprises permet aux professionnels de profiter de locaux en centre-ville. Le 1er étage a vu arriver en complément des deux praticiennes déjà installées, une massothérapeute, Madame Charline PERRIER, spécialisée dans le bien-être des femmes enceintes et de leurs nouveaux nés (son numéro de téléphone : 06 82 51 42 50)."



Martine BORDERIE

"Nous souhaitons permettre aux personnes isolées de retisser le lien social"

Quels sont les prochains projets ?

"Au niveau social nous avons un projet important... Vous savez, avec l'arrivée de la COVID, l'isolement des personnes s'est accentué. Nous souhaitons proposer une résidence en coeur de ville, où deux bâtiments pourraient accueillir huit appartements chacun (T2-T3 à loyer modéré). Cela permettra de répondre à un isolement des aînés autonomes. La Commission Communale Santé Social travaille activement sur ces nouveaux projets."

Pouvez-vous nous parler du CIAS ?

"Nous souhaitons faire appel de plus en plus au CIAS (Centre Intercommunal d'Action Sociale), un centre d'aide à domicile, qui permet de répondre aux besoins des personnes âgées, mais pas seulement. Ce centre propose des prestations telles que le ménage à domicile, le portage de repas, les secours de première nécessité, des aides financières, le jardinage et le petit bricolage."

L'AGENDA

Prignonrieux fête la Saint Valentin !

Un marché sur le thème de la Saint-Valentin aura lieu le dimanche 14 février. Comme habituellement, toutes les précautions seront mises en oeuvre pour vous permettre de faire vos achats en toute sécurité. Nous comptons sur vous pour respecter les gestes barrières.

Vous souhaitez clamer votre amour haut et fort à votre moitié ?
Envoyez-nous votre mot doux par mail, au Service Communication de la Ville (à l'adresse mail mairie@ville-prignonrieux.fr) avant vendredi 12 février 12h. Il sera alors affiché sur le panneau lumineux du centre-ville, sur la journée du dimanche 14 février.



ATTENTION : nombre de caractères limité à 18 par ligne, sur 5 lignes maximum.

Carnaval

Cette année, le Carnaval est malheureusement annulé, en raison des mesures sanitaires en vigueur à ce jour.

INFORMATIONS DIVERSES

Nouveaux Prigontins

Les personnes arrivées sur la Commune depuis le 1er janvier 2020 sont priées de se faire connaître à l'accueil de la Mairie. Une rencontre conviviale sera organisée en avril si les conditions sanitaires le permettent.

Grippe aviaire – recensement des volailles

Tous les propriétaires d'oiseaux élevés en extérieur doivent obligatoirement s'identifier auprès de la Mairie. Un formulaire CERFA est à remplir et à déposer en Mairie. Retrouvez-le sur le site internet de la Ville www.ville-prigonrieux.fr.

Ma Prime Rénov'

Elle est désormais accessible à tous les propriétaires occupants et copropriétaires (sans condition de revenus). Ils peuvent désormais déposer leur demande sur le site dédié www.maprimerenov.gouv.fr.

Cruauté envers des animaux

La loi n°2015-177 article 2 du 16 février 2015, modifie l'article 515-14 du code civil qui reconnaît que :

"Les animaux sont des êtres vivants doués de sensibilité".

Depuis plusieurs mois, au Hameau des Fleurs à Prigonrieux, il a été constaté que plusieurs chats ont été victimes de cruautés, par empoisonnement, tir à la carabine, collet.

Pour ces faits, plusieurs plaintes ont été déposées à la gendarmerie.

Les faits de sévices graves ou actes de cruautés envers un animal domestique sont prévus et réprimés par l'article 521-1 du code pénal. L'auteur des faits encourt une peine de prison de 2 ans et une amende de 30 000 euros.

Cadastre solaire

Produisez votre énergie solaire ! Sur le Bergeracois, réduire ses factures d'électricité c'est facile !
Faites le test : <https://scot-bergeracois.insunwetrust.solar>



Armée de Terre

L'Armée de Terre recrute : 15 000 postes à pourvoir, en assure la formation. Liste des postes à retrouver sur www.sengager.fr. Une permanence se tient à Bergerac au Bureau Info Jeunesse (BIJ), tous les mercredis de 10h à 11h45 et l'après-midi sur RDV.

Contact : 05 53 61 55 55

MAIRIE@VILLE-PRIGONRIEUX.FR

WWW.VILLE-PRIGONRIEUX.FR

Rejoignez-nous sur les réseaux sociaux !



FACEBOOK

VILLE DE PRIGONRIEUX
[@villedepigonrieux](https://www.facebook.com/villedepigonrieux)



INSTAGRAM

[@villedepigonrieux](https://www.instagram.com/villedepigonrieux)



TWITTER

VILLE DE PRIGONRIEUX
[@VPrigonrieux](https://twitter.com/VPrigonrieux)

[#prigonrieuxmaville](https://www.instagram.com/villedepigonrieux)